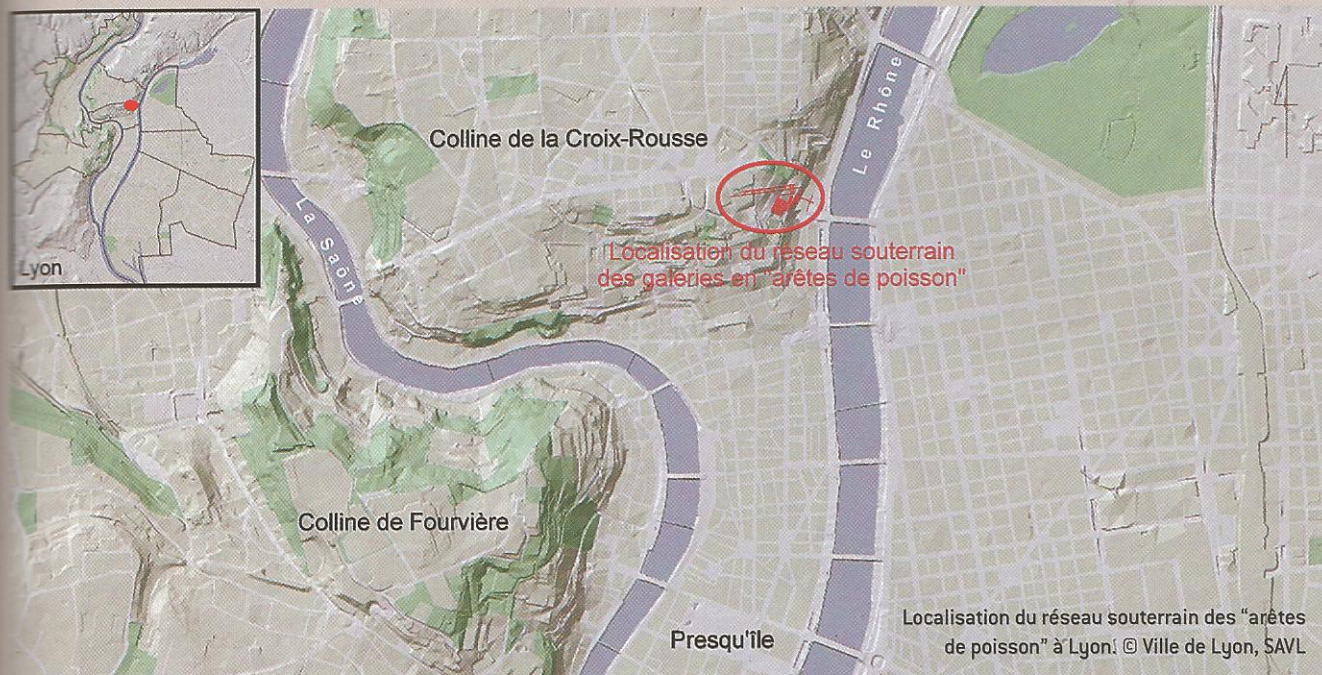


# LES GALERIES DE LA CROIX-ROUSSE UNE PERPÉTUELLE REDÉCOUVERTE



La lente urbanisation des pentes de la Croix-Rousse tire le réseau de galeries "en arêtes de poisson" de l'oubli dans lequel le Moyen Âge l'avait laissé sombrer. Depuis la construction d'une nouvelle enceinte urbaine, dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, les travaux d'aménagement des pentes de la Croix-Rousse, sont régulièrement l'occasion d'exhumer des parties de cet incroyable édifice.

En 1651, Thomas Hénault, maître plombier et fontainier, chargé de l'alimentation en eau des nouvelles fontaines de l'Hôtel de Ville, dérive vers un réservoir construit à l'angle de la rue des Fantasques et de la montée Saint-Sébastien, au moyen d'une galerie souterraine maçonnée, les eaux qui fluaient dans les deux antennes du réseau et dont les habitants du quartier du Griffon soupçonnaient l'existence depuis 1618 au moins. Les travaux de construction des immeubles de l'actuelle place Chazette, entrepris à partir de 1744 sur un terrain du bord du Rhône acquis deux ans plus tôt des religieuses de Saint-Pierre, mettent au jour le débouché oriental du réseau. Les promoteurs, parmi lesquels l'architecte Soufflot, tirent astucieusement parti de cette eau de source acheminée sans effort en édifiant au devant des immeubles un puits percé dans la voûte de la galerie. Pour maintenir le passage de l'eau jusqu'à ce réservoir improvisé, ils rétablissent en amont un tronçon de galerie vraisemblablement effondré lors de la construction des caves.

Le lotissement de l'ancien clos religieux des Colinettes, sur la balme Saint-Clair, entrepris à partir de 1826, par d'autres promoteurs, les

frères Bodin, entraîne de nouvelles découvertes : Joseph-François Artaud observe ainsi "d'épaisses murailles, des chambres souterraines qui lui paraissent appartenir à des fortifications antiques et à une source qui devait fournir de l'eau à ce lieu de défense". Il en dresse deux coupes et un plan très partiel qu'Antoine-Marie Chenavard publie en 1850. Destinées à améliorer le rendement des puits aménagés dans ces nouveaux immeubles, les galeries d'adduction d'eau connectées au réseau des "arêtes" remontent pour la plupart à cette période.

En 1932, les services municipaux sont informés qu'une galerie souterraine (l'antenne sud) court sous la rue des Fantasques. De l'eau ruisselle de sa voûte et fait craindre qu'elle ne s'effondre, entraînant avec elle le mur de soutènement de la rue. On s'inter-

roge vainement sur l'origine de cette structure et l'on ne sait qui doit supporter les frais de son confortement. En 1935, le propriétaire de la maison dans laquelle elle débouche, qui en a annexé une partie, est contraint par un arrêté municipal à la faire consolider et drainer. Ce n'est qu'une étape d'un imbroglio juridique qui est à peine achevé lorsque débute le percement du tunnel de la Croix-Rousse en 1941.

Au cours du chantier, deux arêtes sont découvertes sur le tracé du tube ; l'extrémité des galeries est alors murée et les tronçons intersectés purement et simplement détruits.

CI-DESSOUS. Restitution de la coupe géologique avec projection du réseau souterrain [d'après sondages Sol Consult et BRGM].

© SAVL, Ph. Dessaint et S. Gaillot

